

L'ANRT vient de rendre sa décision ANRT/DG/N°03/19 du 14 mars 2019 portant approbation de la 1<sup>ère</sup> offre technique et tarifaire de Médi Telecom relative à son offre d'itinérance nationale (roaming national) dans les zones couvertes par ses réseaux mobiles (2G/3G/4G) dans le cadre du service universel. Ladite offre (publiée sur le site Web de l'opérateur) précise les modalités techniques, opérationnelles et tarifaires applicables à la prestation de roaming offerte par Médi Telecom.

Il est à rappeler que l'offre de l'opérateur Itissalat Al-Maghrib relative au roaming national dans le cadre du service universel a été approuvée (cf. Décision ANRT/DG/N°11/18 du 27 juillet 2018 et publiée en août 2018).

[Télécharger la décision](#)

[Retour](#)

**Source URL:** <https://www.anrt.ma/lagence/actualites/itinérance-nationale-dans-les-zones-couverte-s-par-les-reseaux-mobiles-de-medi>